

Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

Il y a un an, les recommandations de la Commission Stiglitz fixaient un agenda ambitieux pour la statistique publique.

Un après la remise du rapport Stiglitz, de nombreux travaux ont été entrepris et des études publiées pour mieux prendre en compte les aspects liés au bien-être et à soutenabilité. Pour ce faire, le Service statistique public a souhaité allier à la fois ambition et pragmatisme, en complétant des données existantes et en innovant chaque fois que cela était nécessaire.

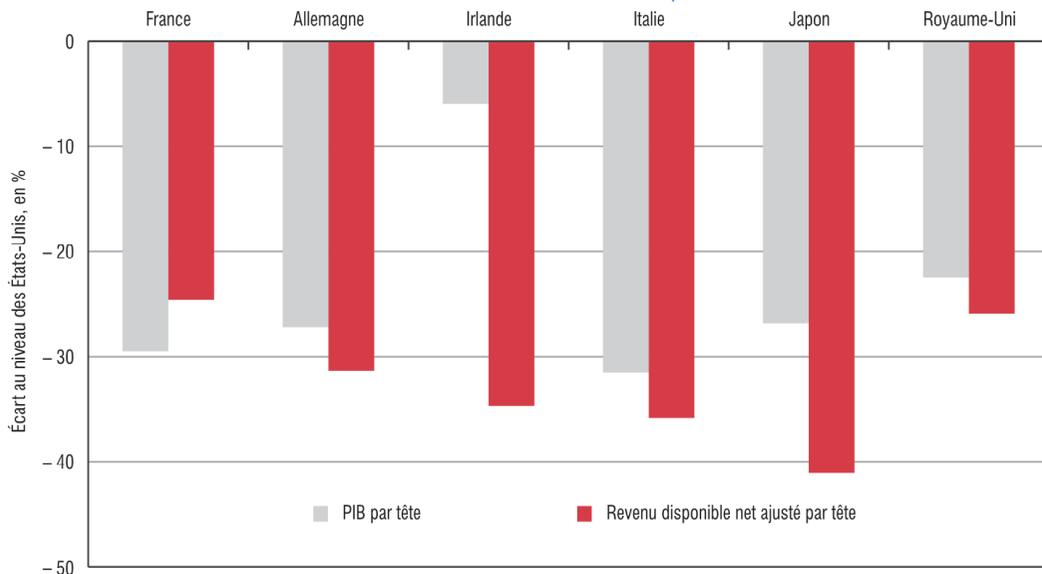
Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

Revenu monétaire : la comptabilité nationale ne se réduit pas au PIB

En termes de PIB par habitant, les principaux pays européens et le Japon se situent environ 25% en dessous du niveau observé aux États-Unis. Et l'Irlande est presque au niveau des États-Unis (données 2008). Mais comme le rappelle le rapport, le PIB est un indicateur d'activité économique, plutôt qu'un indicateur de bien-être. D'autres données de comptabilité nationale sont plus appropriées pour mesurer les composantes monétaires du bien-être.

Ainsi, si l'on retient les revenus qui reviennent effectivement aux ménages, et si on leur ajoute les dépenses publiques d'éducation, de santé (etc.) qui leur bénéficient directement (pour obtenir le revenu disponible ajusté), la France remonte devant l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et le Japon, et fait jeu égal avec le Royaume-Uni (données 2007).

En 2007, au sens du revenu disponible net ajusté par tête, le niveau français était inférieur de 25% au niveau de vie américain, contre 29,5% au sens du PIB par tête.



Graphique 1 : Situations relatives des pays par rapport aux États-Unis en 2007, par rapport au PIB par habitant et par rapport au revenu disponible net ajusté par tête - Comptes nationaux annuel de l'OCDE

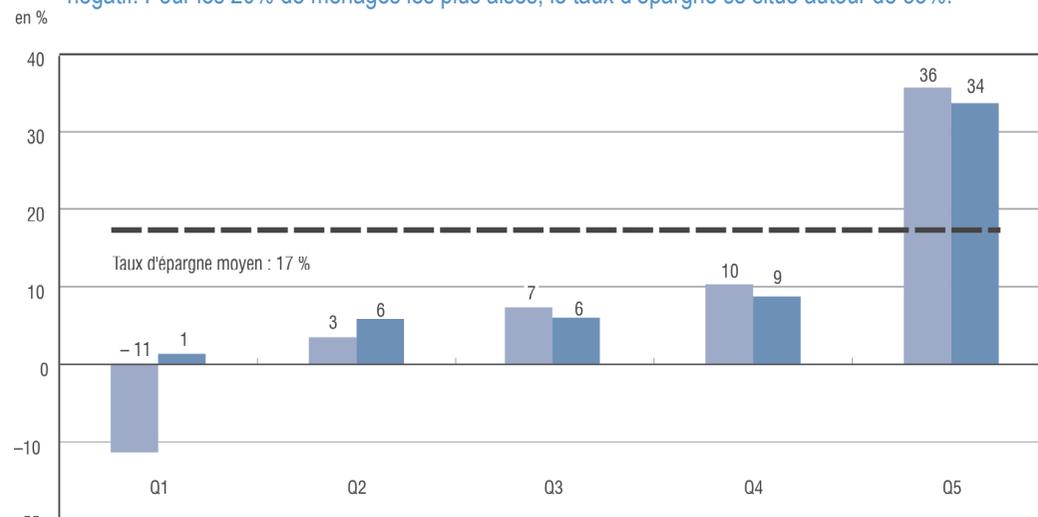
Source : [Insee Références L'économie Française 2010 - Juin 2010](#)

Revenu et consommation des ménages : des inégalités entre ménages

Si l'on veut s'intéresser au bien-être dans sa dimension monétaire, c'est la distribution des revenus et de la consommation parmi les ménages qu'il faut regarder. Aussi l'Insee a-t-il entrepris un travail novateur pour mesurer les inégalités de revenu et de consommation dans les comptes nationaux, en les croisant avec les résultats de cinq grandes enquêtes auprès des ménages.

Les 20 % de ménages les plus aisés disposent ainsi de 40% environ de l'ensemble du revenu disponible, les 20 % aux revenus les plus modestes de 8%. Les écarts de consommation (de 1 à 3 entre ces deux groupes de ménages) sont moins élevés que les écarts de revenus (de 1 à 5). Épargnant plus du tiers de leur revenu, les ménages les plus aisés dégagent 80% de l'épargne totale. À l'inverse, le revenu des ménages les plus modestes peine à couvrir leur consommation, conduisant nombre d'entre eux à emprunter, à puiser dans une épargne constituée auparavant ou à utiliser la solidarité familiale pour consommer.

Le taux d'épargne des 20% des ménages aux revenus les plus modestes est très faible voire négatif. Pour les 20% de ménages les plus aisés, le taux d'épargne se situe autour de 35%.



Graphique 2 : Le taux d'épargne selon le niveau de vie en 2003

Champ : Ménages ordinaires résidant en France métropolitaine, Sifim exclus

Note : Compte tenu de l'imprécision des taux d'épargne selon le niveau de vie, en particulier pour les plus modestes, deux estimations sont présentées. Elles se différencient par les redressements effectués dans l'enquête budget des familles - Insee, comptes nationaux 2003, SRCV 2004, Revenus fiscaux 2003, Budget de Famille 2006, Logement 2002 et Santé 2003.

Source : [Insee Première n°1265 - Novembre 2009](#)

Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

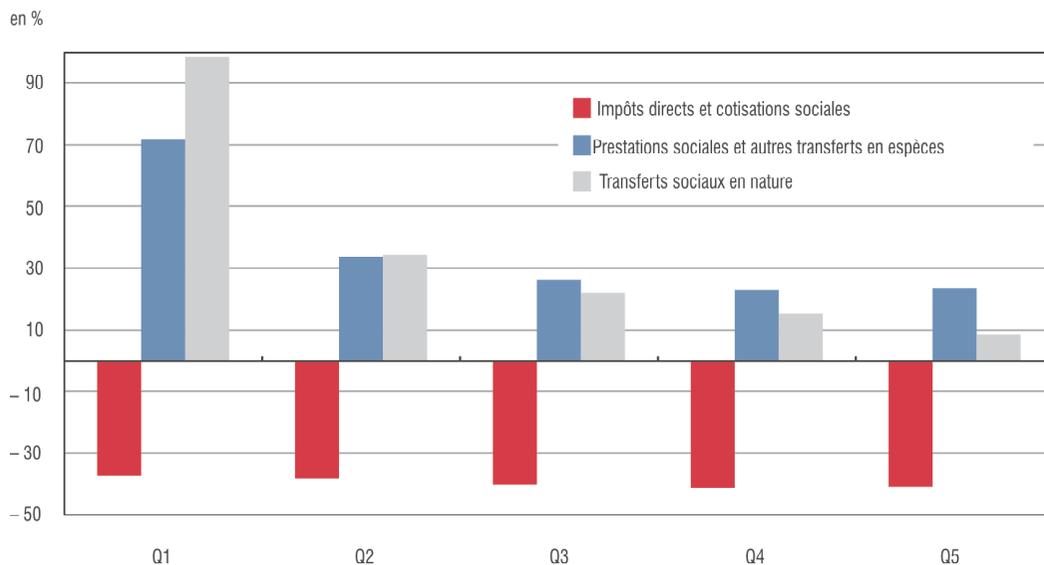
Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

L'effet redistributif du financement public de la santé et de l'éducation

Les politiques redistributives sont un élément important dans l'optimisation du bien-être des ménages, qu'elles opèrent par le biais de la redistribution monétaire ou en nature (enseignement gratuit, financement par la sécurité sociale des prestations de santé etc.).

Le volume de la redistribution en nature joue quantitativement un rôle important en France : l'éducation, la santé et les autres services assurés par les administrations représentent l'équivalent de 23% du revenu disponible des ménages. Mais sa répartition entre catégories de ménages n'avait pas fait jusqu'ici l'objet d'une évaluation systématique.

Sans les transferts sociaux en nature, l'écart entre le revenu disponible des 20% de ménages les plus modestes et celui des 20% les plus aisés va de 1 à 5. Une fois pris en compte ces transferts, l'écart n'est plus que de 1 à 3.



Graphique 3 : Poids des transferts en fonction du revenu primaire - Insee, comptes nationaux, base 2000

Source : [Insee Première n° 1264 - Novembre 2009](#)

Niveaux de vie : les catégories intermédiaires rattrapées par celles du bas et distancées par celles du haut

Pour rapprocher la statistique du « bien-être », une recommandation majeure du rapport est de porter une grande attention aux inégalités ainsi qu'à la distribution des revenus. Entre 1996 et 2007, le niveau de vie des ménages les plus modestes et celui des ménages les plus aisés ont eu tendance à augmenter plus vite que celui des catégories intermédiaires.

Ainsi, durant ces onze années, la part détenue par les catégories dont le niveau de vie est supérieur à celui des 20% des ménages les plus modestes et inférieur à celui des 10% des ménages les plus aisés a-t-elle baissé de 1,4%.

Ces évolutions de niveau de vie ne rendent toute fois pas compte des trajectoires individuelles, les différentes catégories n'étant pas composées des mêmes personnes entre 1996 et 2007.

Le suivi des mêmes personnes entre 2003 et 2005 montre qu'il y a à peine plus de « gagnants » que de « perdants ». Une personne sur trois a vu son niveau de vie varier de plus de 30%, à la hausse ou à la baisse sous l'effet d'événements liés à la vie professionnelle ou familiale.

Source : [Insee Première n° 1266 - Novembre 2009](#)

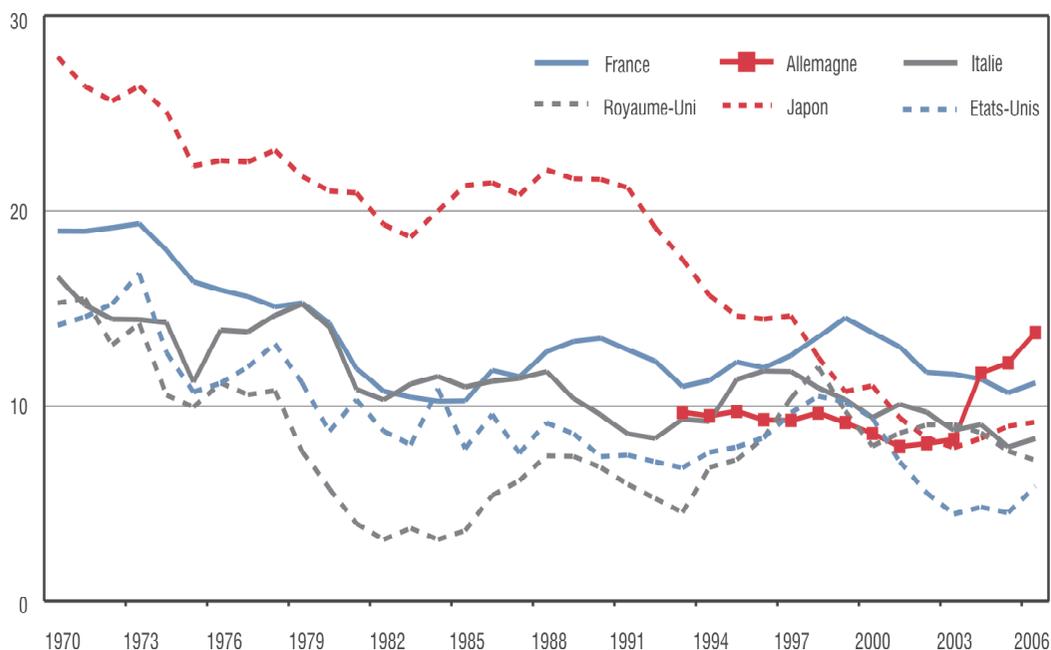
Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

Mesure de la «soutenabilité» : une soutenabilité économique qui tend à se dégrader

Laisserons-nous suffisamment de ressources aux générations futures pour leur permettre d'accéder à un niveau de vie équivalent? Le rapport Stiglitz préconise de séparer la mesure de la soutenabilité économique de celle de la soutenabilité environnementale. Il propose d'approcher la soutenabilité économique à l'aide d'un indicateur dit « d'épargne nette ajustée » qui comprend l'accumulation de capital physique net de sa dépréciation, l'accumulation de capital humain et la consommation de ressources fossiles. Une épargne négative signifie que le capital se dégrade et que le niveau de vie des générations futures est compromis. La soutenabilité environnementale peut quant à elle être mesurée par un petit nombre d'indicateurs physiques plutôt que monétaires.

Un calcul du taux d'« épargne nette ajustée » à partir de données de la Banque mondiale montre que ce taux reste positif pour la France et quelques pays développés comparables, mais qu'il est sur une tendance baissière et à des niveaux particulièrement bas pour le Royaume Uni et les États-Unis.



Graphique 4 : Indicateur de soutenabilité économique : taux d'épargne nette ajustée hors valorisation des émissions de CO₂ - Banque Mondiale - Calcul Insee

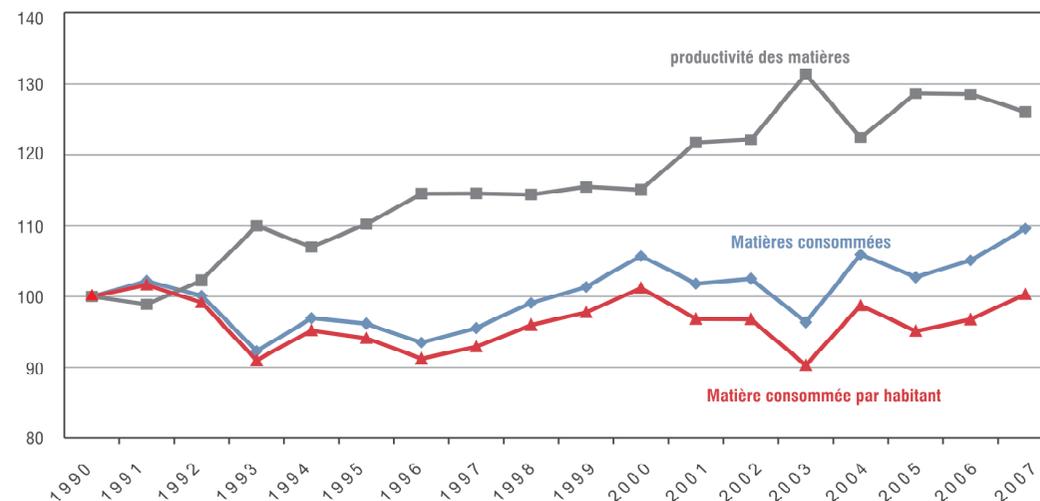
Source : [Insee Références L'économie Française 2010 - Juin 2010](#)

Des indicateurs pour le suivi de la stratégie nationale de développement durable

Quinze indicateurs phares et quatre indicateurs de contexte économique et social ont été retenus par le Gouvernement pour le suivi de la stratégie nationale de développement durable. La mise à jour annuelle de ces indicateurs est coordonnée par le SOeS.

Certains de ces indicateurs sont particulièrement innovants. Le SOeS a développé par exemple des comptes de flux de matière dont les premiers résultats ont été publiés en 2009. Maîtriser la consommation de matière est d'autant plus important que cette dernière induit des pressions sur l'environnement tout au long du cycle de vie des matières. La stratégie de l'UE, comme celle de la France, en faveur du développement durable, vise à découpler la croissance économique et la consommation de matières épuisables.

Le rapport du produit intérieur brut (PIB) à la consommation intérieure apparente de matières qui mesure ce découplage a augmenté de 26% entre 1990 et 2007. Il correspond à une consommation intérieure apparente de matières épuisables de 14,3 tonnes par habitant en 2007, niveau équivalent à celui de 1990. L'évolution de la productivité des matières est donc restée relativement modérée au regard des transformations de l'appareil productif et du développement des activités de services.



Graphique 5 : Productivité des matières et consommation intérieure de matière par habitant - SOeS - Insee, 2010

Note : La consommation intérieure apparente de matières agrège, en tonnes, les combustibles fossiles, les produits minéraux et agricoles, extraits du territoire national ou importés sous forme de matières premières ou de produits finis, moins les exportations.

NB : Les « flux cachés » liés aux importations, aux exportations et aux matières inutilisées ne sont pas comptabilisés dans la consommation intérieure apparente de matières. Ils sont en cours d'estimation.

Source : [Les Indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013](#)

Le rapport Stiglitz, un an après : de nombreuses recommandations mises en oeuvre

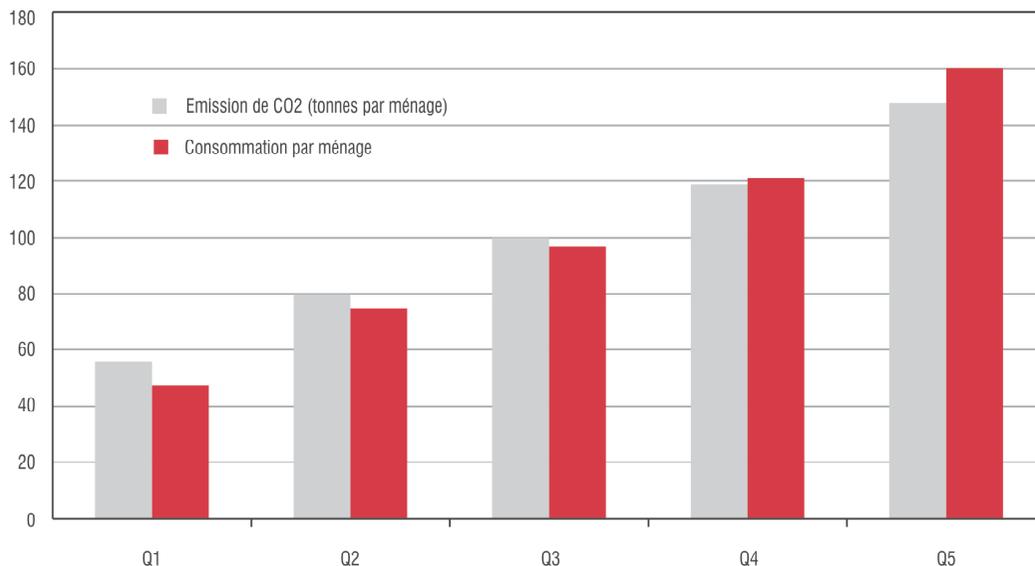
Quelques résultats pour illustrer une année de production statistique renouvelée

Du producteur au consommateur : les émissions de CO₂ liées à l'activité économique

En France, les émissions de CO₂ liées à l'activité productive s'élèvent en 2005 à 6,7 tonnes par an et par habitant. C'est 1,3 % des émissions mondiales pour un pays dont l'économie représente 3 % du PIB mondial et le nombre d'habitants 1% de la population mondiale. Plus élevées que la moyenne mondiale, les émissions de CO₂ par habitant restent nettement inférieures à celles des pays développés comparables. L'énergie électrique produite en France, assise à 90% sur des technologies non émettrices de CO₂ (avec une place prépondérante prise par l'énergie nucléaire), explique cet écart.

Cependant, une partie des émissions de CO₂ émises sur le territoire français est induite par nos exportations et notre demande intérieure génère des émissions à l'étranger. Au total, les émissions de CO₂ induites par la demande finale intérieure s'élève à 9 tonnes par an et par habitant, dont 40 % émis chez nos partenaires étrangers.

Du fait du niveau de leur consommation, les 20% de ménages les plus aisés émettent deux fois et demie plus de CO₂ que les 20% de ménages les plus modestes. Toutefois, du fait des différences de structure entre paniers de consommation, le contenu en CO₂ par euro dépensé est en moyenne plus faible pour un ménage aisé que pour un ménage modeste.



Graphique 6 : Niveau de consommation et d'émission de CO₂ par quintile de revenu - SoES/Insee

Lecture : l'indice 100 est le niveau moyen sur l'ensemble des ménages - Les 20% de ménages les plus aisés ont un niveau de consommation à 160, c'est à dire 60% plus élevé que le niveau moyen observé sur l'ensemble des ménages. Leurs émissions de CO₂ sont 48% plus élevée que le niveau moyen observé sur l'ensemble des ménages.

Source : [Insee Références L'économie Française 2010 - Juin 2010](#)

Pour aller plus loin

Les préconisations du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi : quelques illustrations
Insee Références L'économie française, édition 2010 - Juin 2010

Développement autour du Produit Intérieur Brut

- [Les inégalités entre ménages dans les comptes nationaux - Des écarts plus marqués sur les revenus que sur la consommation](#) - *Insee Première* n° 1265 - Novembre 2009
- [Données sur «revenu, consommation et épargne par catégorie de ménages en 2003»](#)
Insee.fr - 17 novembre 2009
- [Les transferts en nature atténuent les inégalités de revenus](#)
Insee Première n°1264 - Nov 2009
- [Les très hauts revenus : des différences de plus en plus marquées entre 2004 et 2007](#)
Insee Références Les revenus et le patrimoine des ménages, édition 2010 Avril 2010
- [Les inégalités de niveaux de vie entre 1996 et 2007](#) - *Insee Première* n°1266 - Nov 2009
- [Le patrimoine économique nationale en 2009](#) - *Insee Première* n°1305 - Juillet 2010

Développement durable et environnement

- [CO₂ et activités économiques de la France - Tendances 1990-2007 et facteurs d'évolution](#)
Études & documents n°27 - Août 2010 (SOeS)
- [Les indicateurs de la stratégie nationale de développement durable 2010-2013](#)
Repères - Juillet 2010 (SOeS/Insee)
- [Rapport sur le Développement durable](#) - Insee.fr - Juillet 2010
- [Les enjeux exposés aux risques majeurs](#)
Références - l'environnement en France - Juillet 2010 (SOeS)
- [Une expertise de l'empreinte écologique](#) - *Études & documents* n°16 - Janvier 2010 (SOeS)
- [Données de synthèse sur la biodiversité - Référence](#) - Mai 2010 (SOeS)
- [Les opinions et les pratiques environnementales des ménages](#)
Références - l'environnement en France - Juillet 2010 (SOeS)
- [Les émissions de CO₂ du circuit économique en France](#)
Insee Références L'économie française, édition 2010 - Juin 2010 (Insee/SOeS)
- [Adjusted net savings and other approaches to sustainability : some theoretical background](#)
Document de travail - n°G2009/10 - Novembre 2009 (SOeS)